

Présentation des rapports annuels des délégataires des réseaux de chaleur de Taverny et de Sannois, Ermont et Franconville

Par délibération du 27 juin 2022, la CA Val Parisis a pris la compétence supplémentaire relative à la contribution à la transition écologique et énergétique : création, aménagement, développement, entretien des réseaux de chaleur et de froid ; développement des énergies renouvelables et de récupération

A ce titre, la CA Val Parisis a pris la gestion des deux réseaux de chaleur existants sur le territoire :

- Le réseau de chaleur de Sannois, Ermont et Franconville depuis le 1^{er} janvier 2023, pour lequel l'exécution du service est déléguée à la société SEFIR, filiale du Groupe Engie Solutions ;
- Le réseau de chaleur de Taverny depuis le 1^{er} juillet 2023, pour lequel l'exécution du service est déléguée à la Société Idex Croix Rouge Géothermie, filiale du Groupe Idex Territoires.

Dans un premier temps, seront présentées les principales caractéristiques contractuelles qui régissent la gestion pour ces deux réseaux. Seront présentés ensuite les principales caractéristiques techniques puis économiques et financières pour l'exercice 2022. Enfin, un état des principales opérations menées sur ces réseaux au cours de l'exercice 2022 permettra de conclure la présente note.

1- Caractéristiques contractuelles

Dans le tableau ci-dessous sont présentées les principales caractéristiques contractuelles qui régissent l'exécution du service public sur les deux réseaux de chaleur

Réseau de chaleur (RC)	Contrat	Durée	Engagements contractuels	Réalisations
RC de Sannois, Ermont et Franconville	DSP* en vigueur depuis le 01/07/2011 jusqu'au 30/06/2029	18 ans	Rénovation des installations de cogénération	Mise en service en 2012
			Interconnexion des réseaux de distribution	Mise en service en 2013
			Construction d'une chaufferie bois-énergie	Mise en service en 2014
			Extension du réseau et raccordement de 20,4 MW supplémentaires	16 723 MW suppl. à fin 2022
RC de Taverny	DSP en vigueur depuis le 01/07/2021 jusqu'au 30/06/2036	15 ans	Modernisation des sous-stations, remplacement des bouteilles de mélange par des échangeurs	Finalisé en 2022
			Raccordement du stade et du gymnase Jean Bouin	Mise en service en 2022
			Création d'un puit de géothermie	Projet écarté pour des raisons techniques (débit et température inadaptés au service)

* DSP : Délégation de Service Public

2- Indicateurs techniques, économiques et financiers

2.1- Indicateurs techniques

Le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs techniques dont les valeurs de l'exercice 2022 sont disponibles pour le suivi du service sur les deux réseaux de chaleur. Au regard des différences structurelles et techniques de ces deux réseaux de chaleur, une analyse comparative de leurs performances énergétiques ne paraît pas appropriée.

Données		RC SEF	RC Taverny
Caractéristiques des installations			
Puissance installée en chaufferie	MW	78	11,5
Linéaire du réseau de distribution	Kml	14	2
Puissance souscrite	kW	56 256	8 110
Données de rendement des installations			
Rendement production	%	92,9%	Nc
Rendement Distribution	%	88,5%	Nc
Rendement global	%	82,8%	88,0%
Données de consommation			
Consommation de chauffage	MWh	48 506	7 682
Consommations d'eau chaude sanitaire	MWh	17 378	3 438
Consommation de chaleur	MWh	65 884	11 120
Densité du réseau	MWh/ml	4,7	5,5
Consommation d'eau	m ³	2 054	Nc
Données énergétiques			
Bouquet énergie gaz	%	22%	49%
Bouquet énergie cogénération	%	10%	0%
Bouquet énergie Fuel	%	0%	0%
Bouquet énergie Biomasse	%	68%	0%
Bouquet énergie Biogaz	%	0%	51%
Taux de couverture EnR*	%	68%	51%
Contenu CO ₂ du réseau	Tonne/MWh	0,077	0,114

* EnR : Energie Renouvelable

Les deux réseaux présentent des rendements très corrects au regard de l'âge des installations de production et de distribution.

La consommation d'eau adoucie correspond aux appoints d'eau sur le réseau de distribution nécessaires lors de la survenance de fuites. Les consommations d'eau sur le réseau de Sannois, Ermont et Franconville sont correctes au regard de la longueur du réseau.

Le mix énergétique sur le réseau de Sannois, Ermont et Franconville est très favorable sur l'exercice 2022 (engagement du délégataire à atteindre 60% de biomasse par an). La mixité du réseau de Taverny est composée de biogaz à 51% de manière à bénéficier du taux de TVA réduit à 5,5% sur la totalité de la facturation. Il n'est pas conforme au contrat initial de DSP qui intégrait 27% de géothermie. Le projet a été écarté du fait de conditions de débit et de température insatisfaisant pour répondre aux besoins des abonnés du réseau.

Le schéma directeur des énergies territorial (SDET) et les études de faisabilité pour le verdissement et l'extension des réseaux de chaleur engagés par la CA Val Parisis apporteront des solutions permettant d'améliorer les performances sur les deux réseaux de chaleur.

2.2- Indicateurs économiques – le tarif de vente

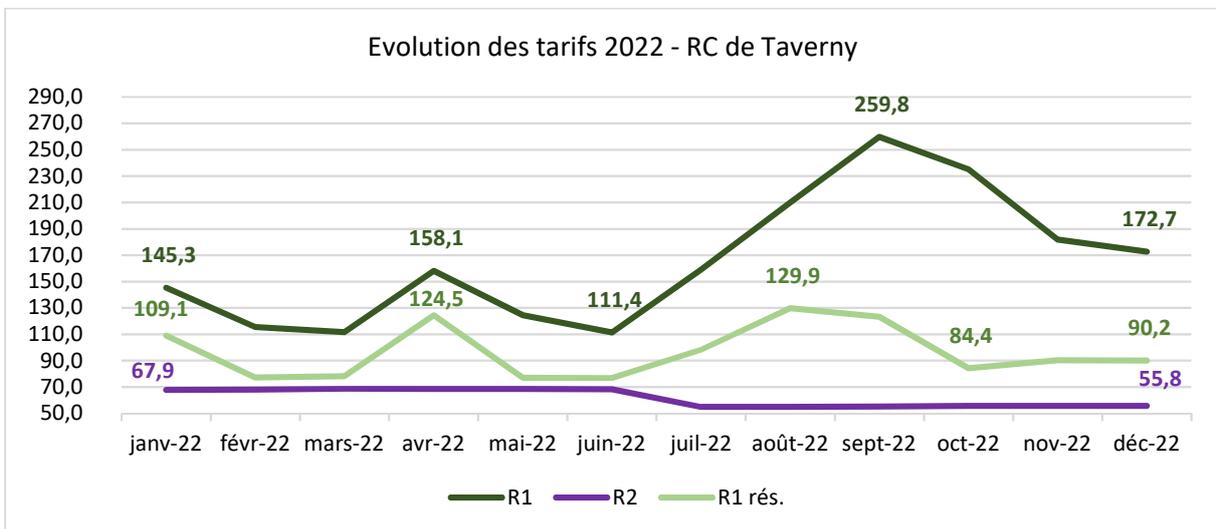
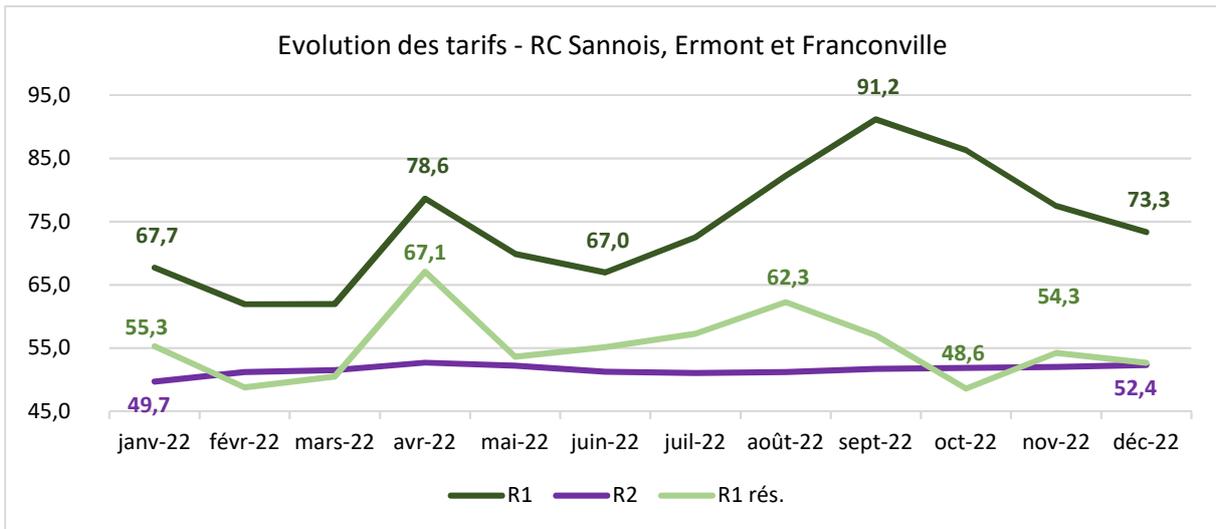
Deux termes principaux constituent la structure tarifaire :

- Le terme R1 constitue un terme variable en fonction de la consommation de chaleur. Il représente le coût des combustibles nécessaires pour assurer la fourniture de chaleur pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire.

- Le terme R2 constitue la part abonnement fixe et proportionnelle à la puissance souscrite. Il représente les coûts à la charge du délégataire pour l'entretien des installations et la réalisation des travaux.

Par ailleurs, afin de limiter l'impact des envolées des coûts du gaz naturel sur la facture énergétique des ménages, l'Etat a mis en place un dispositif d'aide, dit le bouclier tarifaire, dont l'objet consiste à contenir les hausses de prix de la molécule de gaz. Le bouclier tarifaire a été appliqué sur les factures des abonnés résidentiels pour la période de novembre 2021 à 2022.

Les graphiques ci-dessous présentent l'évolution des termes tarifaires des deux réseaux de chaleur sur l'exercice 2022. La courbe nommée R1rés représente le terme R1 après déduction du bouclier tarifaire.



Pour les deux réseaux, on note un terme tarifaire R2 qui évolue très peu, du fait d'une indexation stable. Les termes R1 sur les deux réseaux sont plus volatiles. Les évolutions suivent celles des coûts du gaz naturel. Ces évolutions sont plus marquées sur le réseau de Taverny sur lequel la totalité de la facture est indexée sur le coût du gaz.

Les tarifs appliqués sur les réseaux de chaleur aboutissent aux prix moyens suivants :

- Réseau de Sannois, Ermont et Franconville 114,97 €HT/MWh, soit 121,29 €TTC/MWh
Pour les abonnés résidentiels (bouclier tarifaire) 103,49 €TTC/MWh
- Réseau de Taverny 192,49 €HT/MWh, soit 203,07 €TTC/MWh
Pour les abonnés résidentiels (bouclier tarifaire) 134,06 €TTC/MWh

2.3- Indicateurs financiers – les bilans d’exploitation

Les comptes de résultats présentés par les délégataires peuvent être résumés ainsi :

Poste	RC Sannois, Ermont et Franconville	RC Taverny
Produits	10 203 557	1 963 427
Charges	9 717 220	1 875 336
Résultat brut	486 337	88 092
Frais financiers	-243 140	-
Impôts sur les sociétés	-58 019	-
Résultat net	185 178	88 092

3- Principales opérations menées sur les réseaux en 2022

Les principales opérations menées sur le réseau de Sannois, Ermont et Franconville sont :

- Passation de l’avenant n°8 au contrat DSP, permettant d’actualiser la formule d’actualisation du tarif R1CO₂ correspondant aux charges du délégataire, relatives à l’achat et la consommation de quotas CO₂.
- Raccordement et mise en service des sous-stations du stade Coutif à Sannois et d Collège Bel Air à Franconville

Les principales opérations menées sur le réseau de Taverny sont :

- Passation de l’avenant n°2 au contrat DSP, actant l’échec de la géothermie et adaptant la mixité énergétique et tarifaire sur le réseau ;
- Finalisation des travaux de découplage des sous-stations, constituant une séparation hydraulique entre le réseau primaire et les réseaux secondaires des abonnés.
- Raccordement et mise en service des sous-stations du stade et du gymnase Jean Bouin.